



Référence : DEP-Bordeaux-0781-2008

**Monsieur le directeur du CNPE du Blayais**

**B. P. n° 27 - Braud et Saint-Louis  
33820 Saint-Ciers-sur-Gironde**

Bordeaux, le 2 juin 2008

**Objet :** Contrôle des installations nucléaires de base  
Centre nucléaire de production d'électricité du Blayais  
Inspection INS-2008-EDFBLA-0002 du 11 mars 2008 – Surveillance des prestataires

Monsieur le directeur,

Dans le cadre des attributions de l'Autorité de sûreté nucléaire, une inspection courante a eu lieu le 11 mars 2008 au centre nucléaire de production d'électricité du Blayais sur le thème "Surveillance des prestataires".

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous la synthèse de l'inspection ainsi que les principales demandes et observations qui résultent des constatations faites, à cette occasion, par les inspecteurs.

### **Synthèse de l'inspection**

Cette inspection avait pour but principal de vérifier l'organisation mise en place par le centre nucléaire de production d'électricité pour assurer la surveillance des prestataires auxquels il a recours ainsi que les conditions de cette surveillance. Plusieurs dossiers d'intervention ont été examinés.

Au terme de cette inspection, les inspecteurs ont porté un jugement globalement positif sur ce thème. L'accompagnement de la prestation globale d'assistance chantier, le réseau des chargés de surveillance et l'implication des managers ont particulièrement été soulignés. Toutefois une amélioration est attendue sur la traçabilité de la réalisation du programme de surveillance. Aucun constat d'écart notable n'a été dressé lors de cette inspection.

.../...

## **A. Demandes d'actions correctives**

La vérification des dossiers de la surveillance réalisée dans le cadre de la prestation de maintenance intégrée sur les activités d'ouverture et de fermeture de la cuve du réacteur, lors des arrêts pour maintenance de 2007, a mis en évidence un manque de rigueur dans le renseignement des documents. En effet, l'absence de signature sur la levée des préalables et sur des fiches de surveillance a été constatée.

**A.1. Je vous demande de m'indiquer les actions correctives et contrôles qui seront mis en œuvre pour améliorer la situation.**

Au sein de chaque service un programme annuel de surveillance des prestataires est établi. Toutefois, au sein du service machine statique et robinetterie (MSR), les activités de surveillance quand le réacteur est en fonctionnement sont programmées d'une semaine sur l'autre en fonction du planning. Les inspecteurs ont noté que les chargés de surveillance de ce service ne possédaient pas d'outil permettant de suivre leurs actions de surveillance prévues et celles réellement réalisées ce qui conduit à un manque de lisibilité des actions menées.

**A.2. Je vous demande de mettre en place un outil de gestion permettant de suivre la réalisation des actions de surveillance du service MSR.**

**A.3. Je vous demande également de vous prononcer sur l'homogénéisation d'un tel outil à tous les services.**

## **B. Compléments d'information**

Néant

## **C. Observations**

Le site du Blayais est considéré comme novateur dans la constitution et l'animation du réseau de chargé de surveillance. Un réseau national a d'ailleurs été créé fin 2007 au niveau national. Il est toutefois regrettable que l'équipe commune n'y soit pas associée.

\* \* \*

Vous voudrez bien me faire part de vos observations et réponses concernant ces points dans un délai qui ne dépassera pas deux mois. Pour les engagements que vous seriez amené à prendre, je vous demande de les identifier clairement et d'en préciser, pour chacun, l'échéance de réalisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président de l'ASN, et par délégation,  
l'adjoint au chef de la division de Bordeaux

signé

Erick BEDNARSKI